

Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

**DELIBERATION DU BUREAU DU 10 JUIN 2024 – MORBIHAN HABITAT**

Le 10/06/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 31 mai 2024.

<b>Membres présents :</b> Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (vote à compter de la délibération N°2) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence, vote à compter de la délibération n°2) Mme Yolande HANVIC <b>Excusé ayant donné pouvoir :</b> M. Fabrice LOHER (pouvoir à M. BOUTRUCHE)	<b>DELIBERATION N°18.BU-2024-06-10</b>	<b>MH 1802 (ex LH BDC1)</b>
	<b>LORIENT</b> Bois du Château - Place Louis Bonneaud	Acquisition d'un droit immobilier auprès de la commune de LORIENT

L'opération envisagée s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest du quartier Bois du Château à LORIENT.

Morbihan Habitat construit actuellement 63 logements sur 4 bâtiments : un bâtiment B pour du logement social (12 logements), deux bâtiments C et D pour des logements en habitat inclusif dont une résidence Senior (30 logements) et un bâtiment A en accession sociale (21 logements).

Pour améliorer la configuration des 6 places de stationnement en aérien situés rue du Bois du Château cadastrés AN 446, 447, 448, 449, 450 et 451, propriété de MORBIHAN HABITAT, la Ville a sollicité une modification de la configuration de ses places de stationnement, nécessitant le déclassement de l'emprise vers une partie du domaine public puis la cession à MORBIHAN HABITAT de 11,30 m<sup>2</sup> ((1,9 x 5) +1,8 m<sup>2</sup>).

Par ailleurs, MORBIHAN HABITAT doit réhabiliter, dès avril 2024, 20 logements situés 3 et 4 Place Bonneaud nécessitant l'acquisition de la parcelle AN 459 (795 m<sup>2</sup>), après déclassement, appartenant à la Ville de Lorient. La surface totale à céder à Morbihan Habitat est donc de 806,30 m<sup>2</sup>.

Cette opération nécessite d'acquérir les assiettes foncières ci-après désignées auprès de la Ville de LORIENT :

Vendeur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition HT
La ville de LORIENT	Section AN n°459 + partie du domaine public	795 m <sup>2</sup> + environ 11,30 m <sup>2</sup> issu DP soit au totale 806,30 m <sup>2</sup>	En cours	20€ HT/m <sup>2</sup> Soit un prix prévisionnel de 15.900€

L'avis des domaines a été sollicité.

Ce projet étant susceptible d'évoluer, notamment au niveau de la surface d'assiette, le prix d'acquisition peut varier de 5 %.

Les frais d'acte de transfert de propriété seront à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte d'acquisition sera rédigé par L'étude de Maître LANCELOT, notaire à LORIENT (56100)

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- autorise l'acquisition de la parcelle ci-dessus moyennant le prix prévisionnel de 15 900 €,
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne du 17-06-2024 jusqu'au 17-08-2024

